

PUBLIC VISE

Personnes assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens sous la direction de l'exécutant des travaux (Conducteurs de travaux, chefs de chantiers, chefs d'équipes).

PRE REQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

Epreuves d'examen de compétences : maîtrise de la langue française (lecture et compréhension).

DUREE, DATES, LIEU, HORAIRES

Cf. convention de formation ou sur demande.

MODALITE D'ORGANISATION

Formation en présentiel.
Groupe de 1 à 10
Personnes.

MOYENS TECHNIQUES ET

PEDAGOGIQUES

- Livret stagiaire individuel
- 1 salle de formation équipée de Vidéoprojecteur, PC, paperboard

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme de formation en amont de la formation pour une adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

DELAIS D'ACCES

Cf. convention de formation ou sur demande. (En fonction du planning GFC)

TARIF

**Nous consulter pour devis personnalisé*

INTITULE :

Préparation et présentation à l'examen AIPR Encadrant.

OBJECTIFS :

- Appliquer la réglementation DT-DICT et l'usage du Guide Technique pour prévenir les dommages aux réseaux, la protection des travailleurs, des riverains, de l'environnement, et la continuité des services.
- Identifier les différents réseaux.
- Adapter sa méthode de travail aux risques identifiés.
- Analyser le contenu réglementaire de la réforme DT-DICT lié aux exigences de l'examen AIPR Encadrant.

CONTENU :

- Réglementation et Norme
- Les procédures de Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DT-DICT) et d'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)
- Documents règlementaires (déclarations de DT-DICT, Guide Technique)
- Fonctionnement du Guichet Unique
- Acteurs et rôles (Responsable de projet, Maître d'ouvrage,
- Etude de l'organisation d'un chantier
- La terminologie et les types de réseaux souterrains et aériens
- La cartographie, le marquage-piquetage
- Lecture des repérages et affleurants
- Les procédures de prévention en amont du chantier
- L'analyse des risques spécifiques et adaptation des mesures de prévention
- Les investigations pendant les travaux et investigations complémentaires
- Les situations exceptionnelles (découverte de réseaux non
- La règle des 4 A (arrêter les engins de chantier, alerter les secours, aménager un périmètre de protection, accueillir les secours)

SUIVI – ÉVALUATIONS - VALIDATION :

- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation
- L'examen final est réalisé sur la base de 40 questions à choix multiples, aléatoires et individuelles.
- La réussite au QCM permet la délivrance d'une Attestation de compétences à destination de l'employeur en vue de la délivrance d'une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR Encadrant).
- Le renouvellement de l'AIPR est obligatoire avec une périodicité recommandée de 5 ans.

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Alternance d'exposés, d'études de cas et de mises en situation pratique à partir de reportages photographiques.
- Entraînement à l'examen final réalisé en continu sous forme de QCM servant de fil conducteur à la formation

ENCADREMENT - FORMATEURS :

Profil type (CV détaillés sur simple demande) : **Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné.**

Formateurs qualifiés, préventeurs avec une expérience de l'environnement des chantiers.

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique de GFC et/ou par des organismes extérieurs.

CONTACT :

GFC Formation et Contrôle

Chemin de Cernay – 51450 BETHENY

Tél : 03.26.02.80.00 - Email : formation-controle@gfc51.fr